

Jettotisme

Deux morts, le parquet antiterroriste saisi... Ce que l'on sait de l'attaque dans la Drôme

Par [L'EXPRESS.fr](https://www.lexpress.fr) avec AFP, publié le 04/04/2020

L'auteur présumé de l'assaut s'est présenté comme un réfugié soudanais, et dit être né en 1987. Le parquet national antiterroriste s'est saisi de l'enquête.

Un homme, aux motivations encore floues, a tué deux personnes et en a blessé cinq autres lors d'une attaque au couteau ce samedi matin dans le centre de Romans-sur-Isère, dans la Drôme. L'Express fait le point sur l'enquête en cours et les réactions politiques.

- **Les faits**

Armé d'un couteau, l'auteur présumé "s'est rendu dans un bureau de tabac", dont il a attaqué le patron, a indiqué Marie-Hélène Thoraval, maire de la commune. "Sa femme est intervenue et a été blessée aussi", a-t-elle déclaré.

L'assaillant est par la suite "allé dans un autre commerce, une boucherie, où il s'est emparé d'un nouveau couteau", avant de poursuivre sa mortelle randonnée dans le centre de cette ville de 35 000 habitants, via les places Gailly et Jean-Jaurès.

"Il est entré dans la boutique. Il a pris un couteau, en sautant par-dessus le comptoir, et a planté un client, puis est reparti en courant", explique Ludovic Breyton, patron de l'établissement, où une personne a été tuée. "Ma femme a essayé de porter assistance à la victime, en vain".

L'homme a ensuite poursuivi sa course folle en plein centre-ville, attaquant des passants, notamment devant une boulangerie. "Ceux qui avaient la malchance de se trouver sur son passage ont été agressés", a ajouté la maire.

Le second tué l'a été alors qu'il était sorti dans la rue pour ouvrir ses volets, selon un témoin. Julien V. cogérait avec son père et son frère le café-théâtre La Charrette. "Tous les Romanais les connaissent. La Charrette, c'est l'endroit où on va prendre un verre à Romans quand on veut prendre du bon temps", souligne Sandrine Nodon, représentante de l'association des commerçants du centre-ville

L'auteur présumé a été interpellé sans résistance très rapidement après les faits, peu après 11 heures, par l'une des nombreuses patrouilles de police chargées de faire respecter le confinement. Selon une source policière, il était agenouillé, "psalmodiant une prière en arabe".

Parmi les cinq blessés, trois victimes grièvement atteintes sont dorénavant "parfaitement stables", a précisé l'Hôpital Privé Drôme-Ardèche (HPDA), après avoir été opérées "pour des plaies vasculaires graves" pour l'un, pour "une plaie thoracique et digestive" pour le deuxième et "une plaie thoracique et hépatique" pour le troisième.

- **L'assaillant**

"On ignore pour l'heure les motivations de cette attaque", a indiqué la mairie. L'assaillant s'est présenté comme un réfugié soudanais et dit être né en 1987. Il a obtenu le statut de réfugié en France le 29 juin 2017 et un titre de séjour de dix ans en juillet de la même année par la préfecture de la Drôme.

L'homme de 33 ans a dit aux enquêteurs "ne pas se souvenir de ce qui s'est passé". Son audition avait été un peu retardée parce qu'il était très agité après son interpellation, selon une source proche de l'enquête. Une expertise psychiatrique est prévue dimanche.

Il a d'abord vécu à Moras-en-Valloire, dans le nord du département, "accompagné par les services de l'État et le secours catholique", et "suivait un contrat de professionnalisation et une formation en maroquinerie", selon un communiqué du maire de la commune, Aurélien Ferlay. Il se serait installé fin 2019 dans le centre de Romans-sur-Isère dans un logement à quelques mètres des lieux de l'attaque.

Selon des témoins cités par France Bleu Drôme Ardèche, l'assaillant aurait crié "Allah Akbar" en se précipitant sur ses victimes. Il aurait demandé aux policiers qui l'ont interpellé qu'on "le tue", selon David Olivier Reverdy, secrétaire national adjoint d'Alliance police nationale. "Tous les ingrédients d'un acte terroriste sont pour nous réunis", a-t-il ajouté sur BFMTV.

- **L'enquête**

Dans la soirée samedi, le parquet national antiterroriste (PNAT) a annoncé se saisir de l'enquête. Les premiers éléments de l'enquête sur l'auteur de l'attaque "ont mis en évidence un parcours meurtrier déterminé de nature à troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur", selon le PNAT, qui ajoute que lors d'une perquisition à son domicile ont été retrouvés "des documents manuscrits à connotation religieuse, dans lesquels l'auteur des lignes se plaint notamment de vivre dans un pays de mécréants.

Aucune référence au groupe djihadiste Etat islamique ou une autre organisation terroriste n'a été trouvée "à ce stade, mais les exploitations commencent à peine", souligne une source proche de l'enquête."

Trois hommes de nationalité soudanaise sont actuellement en garde à vue : outre Abdallah A.-O., l'auteur présumé de l'attaque né en 1987 et réfugié en France depuis juin 2017, et un deuxième homme présenté comme "une de ses

connaissances", "il y a une troisième garde à vue depuis 19h20 samedi soir, un jeune Soudanais qui résidait dans le même foyer, là où résidait le mis en cause" a indiqué le PNAT.

"C'est en perquisitionnant" le logement du deuxième Soudanais "qu'ils ont interpellé le troisième", a-t-on appris de même source.

- **Les réactions**

"Toute la lumière sera faite sur cet acte odieux", a assuré le président Emmanuel Macron sur Twitter. Lors d'une très brève allocution prononcée sur place à Romans-sur-Isère, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a déclaré que "ce matin, un homme a engagé un parcours terroriste, tuant deux personnes et en blessant cinq autres". Mais il a aussitôt repris son propos pour souligner qu'il appartiendra au Parquet national antiterroriste (PNAT) et "à lui seul" de "se prononcer sur la qualification terroriste ou pas".

Deux morts dans une attaque terroriste en France

Publié le 4 avril 2020

(Romans-sur-Isère) Un réfugié soudanais en France a tué samedi deux personnes et en a blessé cinq dans une attaque au couteau perpétrée à Romans-sur-Isère, dans le Sud-Est de la France, avant d'être arrêté pour « assassinats en relation avec une entreprise terroriste ».

« Ce matin, un homme a engagé un parcours terroriste, tuant deux personnes et en blessant cinq autres », a déclaré sur place le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

En début de soirée, la justice, par la voix du parquet national antiterroriste (PNAT) a annoncé ouvrir une enquête pour « assassinats en relation avec une entreprise terroriste » et « association de malfaiteurs terroriste criminelle ».

Les premiers éléments de l'enquête sur l'auteur de l'attaque, un homme d'origine soudanaise né en 1987, « ont mis en évidence un parcours meurtrier déterminé de nature à troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur », selon le PNAT.

Lors d'une perquisition à son domicile ont été retrouvés « des documents manuscrits à connotation religieuse dans lesquels l'auteur des lignes se plaint notamment de vivre dans un pays de mécréants », ajoute la même source.

L'auteur présumé s'appelle Abdallah A. -O., d'après le PNAT. Il a obtenu le statut de réfugié le 29 juin 2017 et un titre de séjour de dix ans en juillet de la même année. Il est inconnu des services de police ou de renseignement français ou européens.

Interpellé vers 11 h, l'auteur présumé a attaqué plusieurs personnes à coups de couteau dans des commerces du centre de la petite ville.

Il a été interpellé sans résistance juste après les faits, peu après 11 h. Selon des témoins cités par une radio locale, il aurait crié « Allah Akbar » en se précipitant sur ses victimes.

Il a demandé aux policiers qui l'ont interpellé qu'on « le tue », selon un syndicaliste policier, David Olivier Reverdy. « Tous les ingrédients d'un acte terroriste sont pour nous réunis », a-t-il dit.

Armé d'un couteau, l'assaillant « s'est rendu dans un bureau de tabac » dont il a attaqué le patron, a raconté à l'AFP Marie-Hélène Thoraval, la maire de cette ville de 35 000 habitants. « Sa femme est intervenue et a été blessée aussi ».

L'homme est par la suite « allé dans un autre commerce, une boucherie, où il s'est emparé d'un nouveau couteau », avant de poursuivre sa mortelle équipée dans le centre de Romans-sur-Isère.

« Il est entré dans la boutique. Il a pris un couteau, en sautant par-dessus le comptoir, et a "planté" un client, puis est reparti en courant », explique à l'AFP Ludovic Breyton, le patron de l'établissement où une personne a été tuée. « Ma femme a essayé de porter assistance à la victime, en vain ».

Le second tué, gérant d'un café-théâtre bien connu dans la ville, a péri alors qu'il était sorti dans la rue pour ouvrir ses volets, selon un témoin.

Parmi les cinq blessés, les trois victimes grièvement atteintes sont dorénavant « parfaitement stables », a précisé l'hôpital dans lequel elles ont été admises.

Sur son compte Twitter, le président français Emmanuel Macron a dénoncé « cet acte odieux ».

« Mes pensées accompagnent les victimes de l'attaque de Romans-sur-Isère, les blessés, leurs familles. Toute la lumière sera faite sur cet acte odieux qui vient endeuiller notre pays déjà durement éprouvé ces dernières semaines », a écrit M. Macron.

La France vit actuellement sa troisième semaine de confinement de sa population pour lutter contre la pandémie de coronavirus, qui y a provoqué la mort de plus de 6500 personnes.

La France vit sous une constante menace terroriste depuis la vague d'attentats djihadistes sans précédent qui a commencé en 2015.

Depuis le début de l'année, la justice antiterroriste s'est saisie d'une attaque : le 3 janvier, un jeune homme converti à l'islam et atteint de troubles psychiatriques avait attaqué au couteau dans un parc de Villejuif (Val-de-Marne, banlieue parisienne) des promeneurs, faisant un mort et deux blessés, avant d'être abattu par des policiers.

En 2019 en France, la justice antiterroriste s'est saisie à trois reprises : après l'agression au couteau en mars de deux surveillants d'une prison par un détenu radicalisé ; après l'attentat au colis piégé devant une boulangerie de Lyon (Est) en

mai, dans laquelle 14 personnes avaient été blessées, et après la tuerie perpétrée début octobre à la préfecture de police de Paris.

En plus de quatre ans, les attentats en France ont fait 256 morts, si on inclut ceux de la préfecture de police. Au total, 60 attentats ont été déjoués depuis 2013.

287 signalements de radicalisation au sein de la fonction publique depuis le 3 octobre

LEXPRESS le 05/03/2020

Depuis l'attaque contre la préfecture de police de Paris, en octobre, 287 agents publics ont été suspectés de radicalisation a annoncé Christophe Castaner ce jeudi.

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a déclaré ce jeudi que "287 signalements" de radicalisation islamiste "d'agents publics" étaient parvenus à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) depuis le 3 octobre dernier, date de [l'attaque de la préfecture de police de Paris](#).

Auditionné par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les dysfonctionnements ayant conduit à [l'attaque de la préfecture](#), le ministre a insisté sur le fait qu'un "signalement de radicalisation était une suspicion" et qu'une "suspicion ne valait pas radicalisation". "L'essentiel" des signalements ont été classés sans suite.

Ces signalements ont été recensés par l'état-major de la DGSI et portent sur "les agents publics au sens large", qui exercent "des emplois de souveraineté ou relevant du domaine de la défense ou de la sécurité", a-t-il ajouté.

Comme le président de la commission d'enquête, Éric Ciotti (LR), lui demandait si cela concernait aussi des agents travaillant dans les transports, il a répondu par l'affirmative. "Ces agents ne relèvent pas simplement du ministère de l'Intérieur".

Terroriste et déséquilibré, le double profil de l'assaillant de Villejuif

La Croix - le 05/01/2020

Le parquet antiterroriste s'est saisi de l'enquête sur l'attaque au couteau qui a fait un mort et deux blessés à Villejuif, vendredi 3 janvier. L'auteur, radicalisé, avait un passé psychiatrique, comme de nombreux auteurs d'attentats récents.

► Que s'est-il passé vendredi 3 janvier ?

En tout début d'après-midi, un jeune homme portant un couteau et agissant « *aux cris d'Allah Akbar* » [s'en prend à plusieurs personnes dans un parc de Villejuif](#), au sud de Paris, selon la procureur de Créteil Laure Beccau. Il épargne d'abord une première personne, qui déclare sa confession musulmane en récitant une prière en arabe. Puis il attaque un couple de promeneurs, tuant l'homme et blessant la femme, ainsi qu'une joggeuse. Des policiers tuent l'assaillant vers 14 h 45, après lui avoir demandé, en vain, de jeter son couteau.

On apprendra ensuite que l'auteur des faits, Nathan C., âgé de 22 ans, s'était converti à l'islam en 2017. Il n'était pas fiché S. Il était en revanche suivi psychologiquement depuis l'âge de 5 ans. Il avait quitté son dernier hôpital psychiatrique en mai.

► Y a-t-il une surreprésentation des personnes déséquilibrées parmi les auteurs d'attentats ?

Il existe en tout cas de nombreux précédents. Le 3 octobre, Michael H., l'informaticien de la préfecture de police qui a poignardé à mort trois collègues, avait entendu des voix la nuit précédant l'attaque. Le 1^{er} août, Sultan M. N., le migrant qui a tué un homme à Villeurbanne, avait, selon les témoins, un « *comportement délirant* ». Quant à l'assaillant de Nice, qui a fait 86 morts le 14 juillet 2016 en fonçant dans la foule avec un camion, il est décrit comme sujet à des crises psychotiques.

En 2015, l'Office européen de police Europol estimait que 35 % des auteurs d'attaques terroristes ces quinze dernières années souffraient de déséquilibres mentaux. Un chiffre à nuancer car, selon Jean-Charles Brisard, président du Centre d'analyse du terrorisme, « *en France, sur 20 800 individus inscrits en 2019 au Fichier national des personnes radicalisées, les services estiment que seuls 5 % relèvent de troubles psychologiques ou ont connu une hospitalisation psychiatrique* ». L'expert psychiatre Daniel Zagury invite aussi à la prudence : « *On aurait tort de parler de profil psychiatrique. Daech a propulsé dans le monde entier un modèle de passage à l'acte dont toutes sortes de gens se sont saisis, aussi bien des personnes présentant une maladie mentale, que de gens présentant de simples troubles de personnalités ou d'autres très structurés, mais en pleine crise existentielle. Il ne faut pas non plus oublier la dimension suicidaire du passage à l'acte* ».

Toutefois, pour le psychiatre Serge Hefez, qui reçoit depuis 2015 des jeunes radicalisés à la Pitié Salpêtrière, « *jusqu'à il y a deux ans, on voyait beaucoup de jeunes en quête de sens qui n'étaient pas délirants mais le sont devenus au contact de l'idéologie de Daech qui exacerbe une vision complotiste d'un monde divisé entre les bons, qui seraient persécutés, et les méchants, qu'il faudrait combattre. Depuis que Daech s'est effondré, on voit de plus en plus de personnalités qui étaient déjà délirantes mais qui s'emparent du discours djihadiste pour passer à l'acte.* » Pour ce praticien, « *on doit s'attendre à ce que ce profil soit de plus en plus représenté parmi les auteurs d'attentats* ».

► Peut-on qualifier de terroriste l'acte d'un déséquilibré ?

Le parquet antiterroriste a annoncé samedi qu'il se saisissait de l'enquête sur l'attaque de Villejuif. « *Il dispose semble-t-il, reprend Jean-Charles Brisard, de suffisamment d'éléments matériels compatibles avec une qualification terroriste, notamment le fait que l'acte ait été prémédité et l'intention de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la*

terreur ». Dans tous les cas, conclut l'expert « *le fait qu'il y ait des antécédents psychiatriques n'est pas incompatible avec la qualification terroriste* ».

Daesh cible l'imam de Brest

Le Télégramme - Publié le 22 août 2016 à 22h24

Dans l'édition N.10 de son magazine francophone, Dar al-islam, Daesh appelle officiellement au meurtre de l'imam brestois Rachid Abou Houdeyfa.

Mis en ligne samedi, le magazine de l'organisation terroriste reproche notamment à Rachid Abou Houdeyfa « son appel à voter aux élections françaises, à participer au système démocratique » et à respecter les lois françaises.

Daesh publie dans cette même page une « sentence de mort » à son encontre et sa photo, ainsi que l'adresse et une vue satellite (avec coordonnées GPS) de la mosquée Sunna de Brest.

L'imam fondamentaliste de Brest avait déjà fait l'objet de menaces en juin dernier, dans la vidéo de revendication du terroriste Larossi Abballa, qui avait poignardé un policier et son épouse à leur domicile en banlieue parisienne.

Protection policière déclinée en juin

Le même magazine jihadiste avait déjà qualifié, dans son édition N.8, en février dernier, l'imam brestois d'« imam serpillière » après que celui-ci a condamné les attentats de Paris. « Il est de notre responsabilité, nous les imams, de dénoncer ces organisations terroristes. J'ai été l'un des tout premiers à le faire, via internet. Cela m'a valu des menaces de mort », confiait déjà, en 2014, dans un entretien accordé au Télégramme, Rachid Abou Houdeyfa.

« Il est l'un de ceux que les jihadistes détestent le plus en France », nous confirmait à l'époque David Thomson, journaliste et spécialiste des jihadistes français.

L'imam controversé de Brest est aussi une cible privilégiée (têtes de porc accrochées à la mosquée, balles et petits cercueils envoyés par courriers), notamment de groupes d'extrême droite, depuis ses propos sur « la musique est la créature du diable ».

Une protection policière avait déjà été envisagée avant cet été et proposée à l'imam. Celui-ci, selon nos informations, l'avait déclinée. Ce nouvel appel au meurtre, émanant directement de l'organisation terroriste, risque de changer la donne.

Le parquet de Brest, en lien avec le parquet antiterroriste de Paris, étudiait ce lundi, les suites judiciaires à donner. Dès ce week-end, le ministère de l'Intérieur réfléchissait de son côté à la mise en place de mesures de protection policière. La question ne semblait toujours pas tranchée ce lundi soir.

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/terrorisme-daesh-cible-l-imam-de-brest-22-08-2016-11190631.php#UX0bLEqGu5ccAoS.99>